



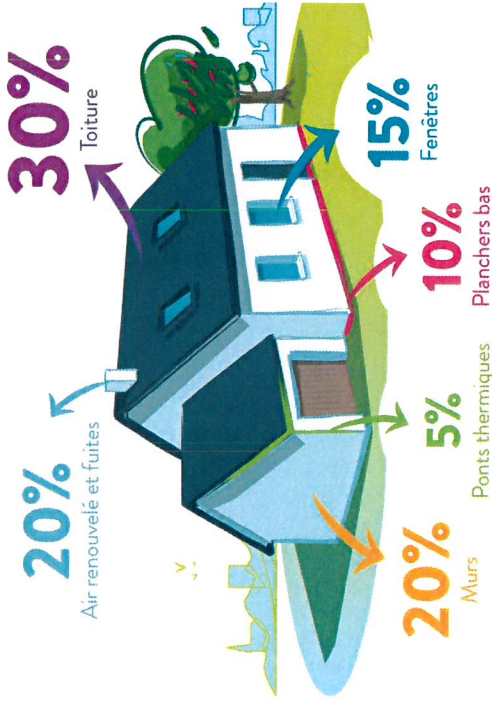
Plomberie, chauffage, couverture, électricité, sanitaire, zinguerie, dépannage, énergies renouvelables...

Votre isolation pour 1€ !



CHARTRE D'ENGAGEMENT
"Coup de pouce Chauffage"

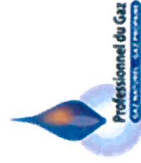
Entreprise qualifiée et agréée RGE, nous vous proposons de réaliser votre isolation de toiture, combles perdus, cave, garage et vide sanitaire pour 1€ grâce aux certificats d'économies d'énergies.



Tel : 05 61 64 30 58

ZA du Castelet - 09110 PERLES ET CASTELET

E-mail: francis.villas@wanadoo.fr Site Web: www.sarl-villas.fr



Qui peut bénéficier de notre isolation à partir de 1 € ?

Tous les ménages français, propriétaires ou locataires, résident dans une on individuelle de plus de 2 ans, en France Métropolitaine (hors Paris) peuvent bénéficier notre offre d'isolation. Notre tarification à partir de 1€ étant liée au dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) et à vos revenus, elle est déterminée grâce au tableau de ressources défini par l'ANAH : Consultez le tableau ci-dessous.

Isolation à partir de 1 €, comment est-ce possible ?

Notre offre d'isolation à partir de 1 € est possible grâce aux Certificats d'Économies d'Énergies (CEE), introduits par la loi POPE de 2005. Ce dispositif oblige les fournisseurs d'énergie à contribuer au financement des travaux de rénovation énergétique des particuliers. Ainsi, ce sont ces fournisseurs d'énergie qui financent vos travaux d'isolation, et non pas une aide de l'état.

Etes-vous éligibles à l'offre à 1€ ?

Si votre revenu annuel est inférieur aux plafonds indiqués dans ce tableau, vous bénéficiez de la prime Coup de Pouce Isolation de 20€/m² isolés. Vous ne paierez donc qu'un euro vos travaux d'isolation.

Nombre de personnes déclarées sur l'avis d'impôt	Plafonds de revenus du ménage en Ile-de-France (€)	Plafonds de revenus du ménage pour les autres régions (€)
1	24 194	18 409
2	35 510	26 923
3	42 648	32 377
4	49 799	37 826
5	56 970	43 297
Par personne supplémentaire	+ 7 162	+ 5 454

POURQUOI ET COMMENT ISOLER SON LOGEMENT ?

EN FRANCE, 2 LOGEMENTS SUR 3 ONT ÉTÉ CONSTRUITS AVANT 1974 ALORS QU'IL N'EXISTAIT AUCUNE RÉGLEMENTATION THERMIQUE. ILS CONSOMMENT BEAUCOUP D'ÉNERGIE POUR LE CHAUFFAGE. POUR Y REMÉDIER, L'ISOLATION EST LA PRIORITÉ !



O d'économie
Moins de dépenses de chaleur, et donc une facture de chauffage qui baisse.

59 % des consommations énergétiques d'un foyer viennent de chauffage



O de confort
Une ambiance plus agréable et plus saine : température homogène, fin de l'effet de paroi froide et meilleure qualité de l'air.



O de valeur
Un meilleur classement sur l'étiquette énergie et donc un prix plus élevé de votre bien à la vente ou à la location.



C'est aussi moins d'entretien !
Un logement bien isolé vieillit mieux. L'isolation limite notamment les risques de condensation et les dégradations sur les peintures, tentures et murs.

4 BONNES RAISONS D'ISOLER